

Paris, le 8 octobre 2018

Rapport sur la Zone franc en 2017

La Banque de France a publié, ce 8 octobre 2018, le Rapport annuel de la Zone franc ¹, en étroite collaboration avec les trois banques centrales ² des pays membres. Ce Rapport présente les principales évolutions économiques et financières de la région pour 2017 et les perspectives pour 2018.

Le Rapport note une remontée de la croissance du produit intérieur brut (PIB) de la Zone franc en 2017, avec un taux de croissance de 3,9 % en termes réels, contre 3,6 %, en 2016. Cette remontée devrait se poursuivre en 2018 : poursuite du cycle de croissance en UEMOA et de la reprise en CEMAC, grâce à l'amélioration des prix du pétrole. Bien que cette bonne performance permette une amélioration du PIB par tête, elle demeure insuffisante pour permettre un véritable décollage économique de la Zone.

En 2017, la croissance de l'activité économique en Zone franc est restée supérieure à celle de l'Afrique subsaharienne, mais des écarts significatifs demeurent entre pays. Les pays exportateurs de pétrole ont continué de subir les contrecoups de la baisse du prix du baril de mi-2014 à début 2016. Ainsi, l'activité économique en UEMOA, portée par la croissance de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, a continué de progresser au rythme soutenu de 6,7 %, alors qu'elle a stagné en CEMAC. Tous les pays de la CEMAC, à l'exception de la Centrafrique, demeurent en effet plus sensibles aux fluctuations du prix des matières premières et notamment du pétrole. L'Union des Comores a connu

¹ La Zone franc comprend, outre la France, quinze pays africains. Huit d'entre eux composent l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA): Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Six constituent la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC): Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad. Enfin la Zone franc comprend l'Union des Comores.

² Il s'agit de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et la Banque centrale des Comores (BCC). Le rapport de la Zone franc est établi sur la base des données collectées auprès de ces banques centrales ainsi que des commissions bancaires et des autorités nationales des pays membres.

une légère progression de sa croissance en 2017, à 3,0 %, portée notamment par la hausse de la production de produits agricoles.

Les pays de la Zone franc continuent d'enregistrer en 2017 des taux d'inflation (+ 0,8 % en moyenne annuelle) nettement plus faibles que ceux de l'Afrique subsaharienne (+ 11,0 %). L'arrimage à l'euro a en effet protégé les pays de la Zone Franc des chocs inflationnistes consécutifs à de fortes dépréciations du taux de change, auxquelles ont été confrontés les pays en développement les plus vulnérables. Cette inflation très modérée est observée dans l'ensemble des régions de la Zone franc, tant en CEMAC, avec + 0,9 % en moyenne annuelle, qu'en UEMOA (+ 0,8 %) et en Union des Comores (+ 1,0 %).

Pour cette nouvelle édition, le Rapport de la Zone franc a été rénové et recentré sur les évolutions globales et structurelles. Un nouveau chapitre analyse certains enjeux et défis auxquels la Zone franc fait face activement. Pour cette année, trois thèmes ont été retenus : la montée de l'endettement public qui peut à terme réduire les marges de manœuvre de la politique budgétaire ; les liens entre États et banques qui, en amplifiant la corrélation positive entre les risques bancaires et souverains, peuvent être une source d'instabilité financière ; et, enfin, la diversification des exportations, qui demeure insuffisante pour favoriser le développement économique. De même, les banques centrales de la Zone franc présentent leur point de vue sur des sujets spécifiques : l'inclusion financière pour la BCEAO et la BCC, la réforme du cadre opérationnel de la politique monétaire pour la BEAC.

A propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet <u>www.banque-france.fr</u>

Suivez nous **f in**